nes, elle offre un aspect merveilleux : elle émerge comme une île blanche de la mer *sombre de ses immenses jardins. » De cette* île blanche on n'aperçoit d'ailleurs que les terrasses qui semblent se joindre d'un bout de la ville à l'autre, sans qu'aucune rue les sépare.

En réalité, la cité se divise en deux villes distinctes — le vieux Fez et le nouveau Fez — ayant chacune son enceinte unique ou double, flanquée de contreforts en forme de tours. Il est peu probable que ces contreforts soient bien résistants.

L'origine du nom de la ville mérite d'être indiquée :

Fez ou « la Hache » est ainsi nommée parce qu'en fondant la ville, en 793, on y trouva dans une fissure du sol une hache, probablement une arme de pierre, datant des âges préhistoriques. L'usage d'habiter les cavernes s'est du reste maintenu dans la contrée, et même aujourd'hui, quand on la parcourt, on rencontre au milieu des jardins des grottes où les Arabes se nichent comme des animaux dans leurs tanières.

A noter enfin que Fez est la ville du monde où la canalisation est peut-être la mieux installée : au-dessous de chaque maison, passe, en effet, un petit ruisseau, et les habitants ont ainsi de l'eau courante constamment à leur disposition. Malheureusement, ils déversent tous leurs détritus et leurs immondices dans cette eau et les petits ruisseiets se transforment rapidement en horribles égouts.

Une grande humidité règne d'ailleurs du fait de ces innombrables canaux, et les rayons du soleil qui ne pénètrent jamais ne sèchent pas cette humidité. Aussi les maladies sont-elles nombreuses et la pâleur des *habitants témoigne-t-elle de l'air impur qu'ils* respirent.

Telle est cette ville de Fez, sur laquelle les regards des puissances européennes sont en train de se concentrer qui, selon qu'elle résistera à la rébellion de Bou Hamare ou qu'elle lui ouvrira ses portes, pourra masquer le *triomphe ou la chute définitive du sultan actuel du Maroc.*

Bureau international socialiste

UN MEETING DE CLOTURE

Bruxelles, 31 décembre. — A l'issue de la réunion du Bureau Socialiste international, dont nous avons parlé dans nos précédents numéros, un grand meeting a eu lieu dans la salle des fêtes de la Maison du Peuple, trop petite pour contenir la foule avide d'entendre les délégués étrangers.

VANDERVELDE présidait la réunion. En une courte et chaleureuse allocution de bienvenue, il a montré la vitalité du Parti ouvrier belge qui, au lendemain d'une crise meurtrière, n'a été abandonné par personne, et offre aux autres partis l'exemple de la prospérité de ses coopératives, de l'accroissement de sa force syndicale et de la floraison de ses œuvres intellectuelles.

JAURES, salué par une immense acclamation, dit son honneur d'être dans cette fraternelle Maison du Peuple, où se reflète l'union et la force toujours grandissante du Parti ouvrier belge.

Le congrès d'Amsterdam, retardé jusqu'en 1904, aura pour résultat primordial de permettre aux partis socialistes de consacrer une large part de leurs efforts au rapprochement de tous les soldats d'une même cause.

On exagère fort les divisions des socialistes français. Les uns veulent consacrer une part de leur activité à la défense de la République et de la civilisation, les autres s'isolent dans la lutte exclusive pour l'idéal communiste, mais tous deux ont la même foi socialiste et le même désir d'affranchir le prolétariat de la sujétion capitaliste.

Et leurs efforts différents viennent se fondre dans l'action profonde et émancipatrice du prolétariat socialiste international.

SINGER, délégué allemand, rappelle qu'à la fin de l'année dernière, parlant à la tribune de la Maison du Peuple, il souhaitait à la démocratie socialiste belge la victoire dans la lutte qu'elle allait entreprendre pour le suffrage universel. Cet espoir n'a pas été réalisé, la force brutale l'a emporté, mais nous, socialistes allemands, qui avons assisté avec admiration à votre énergique lutte pour le droit populaire, nous sommes heureux de pouvoir vous dire que vous avez fait tout votre devoir.

Je vous annonçais aussi que notre parti allait engager la bataille contre les protectionnistes usuriers et affameurs du peuple. Nous aussi avons été vaincus, mais la victoire a été déshonorante pour la bourgeoisie allemande, parce que celle-ci a déchiré la légalité et nous a battus par la force.

Vos peines et nos peines sont communes comme aussi nos joies. En juin prochain vous aurez la joie de fêter avec la démocratie socialiste allemande une victoire électorale éclatante, qui, non seulement fortifiera la fraction parlementaire, mais démontrera, par un accroissement formidable des suffrages socialistes, que nous représentons l'immense majorité de la population ouvrière et des esprits libres de notre pays.

Vive l'Internationale !

TROELSTRA prononce ensuite, en néerlandais, une chaleureuse et éloquente harangue, traduite par Fischer, dans laquelle il exprime, à son tour, son admiration pour le Parti Ouvrier belge.

Le fait qui domine les événements d'avril, ce n'est pas votre défaite, mais l'affirmation de la puissance d'un parti qui peut, par un mot d'ordre, en 24 heures, mobiliser par la grève 300.000 ouvriers et peut les faire rentrer unanimement à l'atelier, par le seul prestige de sa discipline.

Cette solidarité ouvrière est le secret de vos victoires futures ; elle console de l'abandon des libéraux qui se montrent les mêmes partout.

En Allemagne, ils ont trahi la cause de la liberté économique ; en Hollande ils se sont coalisés, en vain, avec les pires réactionnaires, pour exclure les socialistes du Parlement. C'est la cohésion ouvrière qui a résisté à ces assauts des bourgeois coalisés.

Rien ne sert d'avoir la majorité si le peuple ouvrier n'est pas conscient de tous ses droits. Nous travaillons à éveiller cette conscience. Le congrès international, retardé d'un an, nous permettra de vous montrer des forces plus grandes. Et puisque vous ne venez pas encore à la montagne, c'est la montagne qui viendra à vous ; en juillet prochain, des centaines de camarades néerlandais viendront en Belgique, admirer les œuvres créées par le prolétariat socialiste.

ADLER, délégué autrichien, dans une spirituelle improvisation, dit que chaque voyage en Belgique lui révèle un aspect ingénieux de notre propagande et de notre tactique.

L'exemple de la grève générale sera médité dans un pays comme l'Autriche, où le pouvoir politique est un privilège aux mains d'une classe. Les progrès de vos coopératives socialistes pousseront aussi les travailleurs autrichiens, malgré les entraves légales, à se servir de ce puissant moyen de propagande de pénétration et d'éducation.

KRITSCHEWSKY prononce encore un discours vibrant, dans lequel il dépeint la misère morale et intellectuelle du peuple russe et salue le réveil d'un peuple, appelé par la propagande socialiste, à la pleine conscience de sa mission historique et de ses droits politiques et économiques.

Tous ces discours, que nous avons forcément dû résumer, ont produit une profonde *impression et ont été longuement acclamés.*

Après avoir levé leur verre en l'honneur des camarades étrangers, les assistants ont entonné, en chœur, l' « Internationale ».

Une Bourse du Travail à Berlin

Berlin, 31 décembre. — Berlin, qui était en retard sur Paris et sur nombres d'autres grandes villes, vient d'inaugurer sa première Bourse du Travail.

L'édifice couvre 4.650 mètres carrés, à proximité du centre de la cité. Il comprend deux bâtiments, le plus grand affecté aux travailleurs sans éducation professionnelle spéciale, le plus petit réservé au placement des femmes et aussi des ouvriers versés dans une technique particulière.

La Bourse contient 4.000 personnes et présente le confort nécessaire au point de vue du chauffage et de l'éclairage.

La règle usitée est de mettre sur le champ l'ouvrier en position d'occuper la place offerte. Les travailleurs attendent donc les offres éventuelles dans d'excellentes conditions.

Le terrain a coûté 1.250.000 francs, et la construction 812.500 francs, soit une dépense totale de 2.062.500 francs. Pour y parer, une entente a été négociée entre l'établissement *d'assurance sur la vieillesse de Berlin, qui* a avancé les fonds, et la Société centrale de placement, qui les remboursera par annuités. Pour garantir l'amortissement, la municipalité versera 25.000 francs par an. Elle a été beaucoup moins généreuse que celle de Paris.

La Ville de Paris donne en effet 171.000 fr. par an, et Saint-Etienne alloue presque autant que Berlin, 22.000 francs.

Réceptions ministérielles

Paris, 31 décembre. — Quelques ministres ont la vaillance de rompre avec les vieux usages et de supprimer carrément les réceptions de nouvel an.

On ne verra pas dans les antichambres, cette théorie de fonctionnaires, gras, maigres ronds, longs, chevelus ou chauves, barbus ou glabres, qui se traînent en file indienne avec — dans la tête — ce refrain, chanté à la muette :

— Nom d'un chien, que c'est embêtant !

Le fait est qu'il faut avoir ancrées dans le sang nos antiques routines de mensonge pour supposer : 1° que tous les employés supérieurs d'un ministère brûlent à heure fixe d'un même désir de féliciter leur singe ; 2° que ledit singe éprouve une satisfaction aussi régulière que délirante à prononcer quelques paroles d'encouragement et de félicitations à son personnel.

Il est certain que de part et d'autre il n'y a là qu'une corvée rebutante. Ni l'une ni l'autre de ces manifestations, de la part des employés ou du patron, ne donne une indication même approximative, de leurs sentiments réciproques. Qu'ils s'adorent — ce qui est plus que rare — qu'ils soient mutuellement indifférents — ce qui arrive souvent — ou qu'ils s'exècrent — ce qui est le cas le plus fréquent — c'est le même roucoulement niais.

Invention bien religieuse d'ailleurs : on vient porter l'encens, à jour fixe, au Dieu-ministre qui reçoit ça par le nez sans sourciller. Que ces thuriféraires ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent, peu importe. Le principe d'autorité est sauf. La formule suffit : c'est comme la prière en latin. On ne la comprend pas, mais l'Eglise s'en contente parce qu'elle prouve la vassalité des fidèles.

Il est de très bon exemple de réagir contre ces habitudes absurdes. Que les employés et chefs de service fassent leur devoir, ce sera la meilleure façon de prouver leur dévouement. Quant on n'a rien fichu de toute l'année, ce n'est pas une courbette de 1er janvier qui rachètera la fainéantise de 365 jours.

Le président Roosevelt blessé

New-York, 31 décembre. — Le président Roosevelt peut vraiment être rangé dans la catégorie des chefs d'Etat qui n'ont pas de chance !...

Après le grave accident du 3 septembre dernier où son landau fut réduit en morceaux par un tramcar électrique de Pittsfield, ce qui le força à rester pendant quinze jours étendu sur une chaise longue, voici qu'on annonce qu'il vient de risquer d'être éborgné...

C'était il y a quatre jours. Le président, qui est un escrimeur passionné, faisait un assaut avec le général Wood, lorsque, le fleuret de son adversaire se démoucheta, et, dans un coup de riposte assez violent, vint heurter son masque. Le fleuret traversa le masque et érafla légèrement la paupière du président. Si le coup avait été porté un peu plus haut et un peu plus fort, le fleuret pénétrait dans l'œil...

L'accident ne paraît pas devoir comporter de suite ; mais le président a vraiment, depuis son avènement, une série noire...

Le Scandale de Dresde

COMMUNICATION OFFICIELLE

Berlin, 31 décembre. — D'après une dépêche de Dresde, le prince héritier de Saxe vient de faire publier la communication officielle suivante :

« Le prince royal ayant manifesté le désir de faire donner une solution judiciaire à ses troubles matrimoniaux, le roi a constitué dans de but un tribunal spécial composé de sept juges.

« *Le prince royal demandera à ce tribunal* de prononcer la séparation de corps et de biens d'avec la princesse royale.

Les « Münchener Neueste Nachrichten » annoncent d'autre part qu'une mesure plutôt ridicule vient d'être prise contre la princesse Louise. Le consistoire général de l'Eglise luthérienne du royaume de Saxe a donné l'ordre à tous les pasteurs d'omettre le nom de la princesse dans les prières pour la maison royale.

Un correspondant de la «Gazette de Francfort » nous montre à quoi peut tenir souvent le sort d'une princesse.

Peu s'en était fallu que l'accour de Saxe n'ait choisi un autre précepteur que M. Giron. Il était question de nommer à cette fonction un savant alsacien, M. Hauviller, connu par son ouvrage : « La France et l'Alsace dans le dix-septième et dix-huitième siècles. » Mais M. Hauviller n'était pas en odeur de sainteté auprès des cléricaux, et l'évêque de Strasbourg, consulté par la cour de Dresde n'a pas donné un avis favorable au jeune savant alsacien. On a donc nommé M. Giron précepteur des enfants du kronprinz.

La variole dans le Hainaut

Charleroi, 31 décembre. — La variole sévit en ce moment dans le Centre — Haine-Saint-*Pierre, Seneffe, les Houdeng, etc.,* — ainsi qu'à Boussu-Bois, dans le Borinage. En cette dernière commune, il y a 25 pour cent de décès. C'est une proportion énorme, et quidémontre la gravité de l'épidémie.

Une vive panique s'est produite à l'asile des aliénées de Mons, où sont internées 600 folles. Le mari d'une de ces malheureuses étant venu la voir, avait apporté avec lui les germes de la variole. Le lendemain, six folles étaient atteintes de la maladie. On les a transférées aussitôt à l'hôpital civil. Une d'elles y est décédée ; les autres vont aussi bien que possible. On a immédiatement pris des mesures très énergiques *pour arrêter le fléau,* et les 600 folles ont été revaccinées.

La Commission médicale du Hainaut a recommandé toutes les mesures nécessaires pour combattre l'épidémie. Les bourgmestres ont organisé des séances de vaccination gratuite et distribuent des désinfectants. Les industriels font revacciner à leurs frais tout leur personnel, employés et ouvriers. Les sociétés de secours mutuels accordent des primes aux immebres dont les familles se font revacciner. Enfin, la Ligue contre la tuberculose a mis son service de désinfection à la disposition des communes éprouvées par l'épidémie.

On espère que ces mesures prophylactiques permettront de circonscrire l'épidémie.

Les instituteurs prussiens

Berlin, 31 décembre. — Le congrès des instituteurs prussiens réuni à Magdebourg, a adopté une résolution tendant à ce que le traitement minimum de l'instituteur en Prusse soit fixé à 1.687 fr. 50.

Faits Divers

HORS RÉGION

Sadique assassinat

Brest, 31 décembre. — C'était fête au village de Créac'h-Carnic, à l'occasion de l'achèvement d'un maison qu'avait fait construire le sieur Marc Corentin, fermier.

Un grand nombre de convives s'étaient rendus au festin ; ils étaient environ 120 et ne tardèrent pas à être tous ivres, plus ou moins.

La nommée Bourhis (Catherine), femme Cossec, 47 ans, cultivatrice à Créac'h-Calvic, était au nombre des invités ; fortement prise de boisson, elle ne se retira qu'au dernier moment.

Le lendemain, vers 6 heures du matin, le domestique Bernard Guillaume, 16 ans, beau *frère de Marc, traversant l'aire pour soigner* le bétail, remarqua dans l'aire une paire de sabots et des chaussons, ainsi qu'un tablier.

A quelques pas de là, à l'entrée d'un champ il aperçut une masse qui ressemblait à une personne couchée ; c'était une femme qui était étendue sur le doc, les vêtements relevés, les jambes repliées et écartées.

Les gens de la ferme, étant accourus, reconnurent la femme Cossec ; elle avait la figure ensanglantée ; au ventre, elle portait des traces évidentes de violences et les intestins avaient été presque arrachés.

Le maire de Plonéour fut immédiatement informé et requit le docteur Le Barzic d'aller faire les constatations ; mais ce dernier ne crut pas devoir pousser ses investigations au delà d'un examen superficiel. La gendarmerie fut prévenue et le parquet informé.

Les magistrats, accompagnés d'un médecin-légiste se rendirent à Créac'h-Carnic, où le médecin procéda à l'autopsie. De ses constatations, il est résulté qu'un crime horrible, témoignant d'un sadisme révoltant et digne d'un vrai sauvage, a été commis sur cette malheureuse femme.

Malgré une enquête des plus minutieuses, l'auteur de ce crime abominable n'a pas encore été découvert.

Mort étrange d'un enfant

Montfort, 31 décembre. — Le parquet de Montfort procède actuellement à une enquête au sujet de la mort d'un enfant survenue dans des conditions assez mystérieuses.

Mme Gauthier, ménagère au village du Bout, commune de Muet, ayant à s'absenter, avait confié la garde d'un enfant qu'elle avait en nourrice, à son fils, âgé de dix-sept ans.

A son retour, elle trouva l'enfant mort, la tête fracassée par un coup de fusil, qui l'avait atteint à la mâchoire.

Près de la cheminée, était accroché un fusil, qui, en tombant, était parti et avait tué le pauvre bébé.

Dans quelles conditions ce fusil est-il tombé ? A-t-il été décroché et manié imprudemment ? c'est ce que le parquet cherche à savoir. Dans *tous les cas, les explications fournies par le* jeune homme sont très vagues et l'enquête se poursuit.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Deux morts. — Un blessé.

Labattie, 31 décembre. — Hier, dans l'après-midi, M. Tachetti, entrepreneur, chargé de la construction d'un tunnel dans la montagne pour amener aux usines d'Abine les eaux du torrent de Benneton, faisait dégeler dans une baraque en planches, construite sur les lieux, environ 5 kilogrammes de dynamite.

Tout à coup une violente explosion se produisit, rejetant au loin les débris de la bara*que et les personnes qui s'y trouvaient.*

M. Tachetti, dont le corps a été retrouvé à une distance de 150 mètres, affreusement mutilé, avait été tué sur le coup, ainsi qu'un autre ouvrier, Joachim Bachetto, âgé de 19 ans, qui a été projeté à 10 mètres. Un troisième ouvrier, nommé Laolo Brero, âgé de 16 ans, a été grièvement blessé. Néanmoins, on espère le sauver.

TROIS CADAVRES DANS UN JARDIN

Londres, 31 décembre. — La police a découvert, dans le jardin d'un sieur Edwards Edgar, épicier, âgé de trente-quatre ans, qui, muni de grandes malles, était récemment venu s'installer à Leyton, faubourg de Londres, trois cadavres sommairement enterrés : une jeune femme, un jeune homme et un enfant.

Double assassinat

Quarante-deux coups de hache

Saint-Sever, 31 décembre. — Mme veuve Gaillat, âgée de quatre-vingts ans, rentière, demeurant quartier d'Agaillat, avait à son service deux personnes, une jeune fille âgée de dix-huit ans, Julie Brèthes, et un homme de cinquante ans, nommé Siméon Cazaubieilhs.

Samedi matin, à son réveil, l'octogénaire, surprise de ne pas les entendre vaquer, comme d'habitude, à leur besogne, les appela et, n'obtenant pas de réponse, se dirigea vers les chambres qu'ils occupaient.

Un affreux spectacle frappa alors ses regards. Sur le plancher, rouge d'une large mare de sang, qui le recouvrait presque tout entier, les corps des deux malheureux gisaient affreusement mutilés. Les cadavres de Cazaubieilhs et de Julie Brèthes étaient couverts de plaies béantes, et cette dernière avait, de plus, le crâne défoncé.

L'assassinat a été commis dans la nuit de vendredi à samedi. L'assassin a dû surprendre ses victimes dans leur lit, dormant profondément, et agir avec une sûreté et une rapidité singulières, car Mme Gaillat n'a rien entendu.

Il résulte de l'autopsie que Siméon Cazaubieilhs n'a pas reçu moins de quarante-deux coups de hache, dont vingt-cinq sont mortels, et que la jeune fille a été assommée d'un seul coup porté sur la tête avec une extrême violence. Puis l'assassin lui a donné des coups de hache au cou et à la poitrine.

La malheureuse a dû être tuée la première, et le domestique a dû se lever en entendant du bruit, car il a été surpris et frappé au milieu de la pièce.

L'instrument du crime a été découvert dans une mare, à deux kilomètres de Philondeux.

L'enquête ouverte par le parquet semble devoir donner de prompts résultats. De graves soupçons pèsent, en effet, sur un individu qui ne saurait tarder à être mis en état d'arrestation.

On ne connaît pas encore les mobiles de cet horrible drame.

DANS LA RÉGION

Le crime d'Auby

Clémence Barré, la malheureuse servante qui fut victime de la tentative d'assassinat commis à Auby dans des circonstances encore mystérieuses, est toujours dans un état alarmant.

MM. les docteurs Dransart, Fauchart et Dubiquet qui la soignent ont pourtant constaté une très légère amélioration, et espèrent la sauver.

Toutefois, la blessée est encore dans un état comateux et ne peut répondre même par signes aux questions qu'on lui pose de temps à autre.

Sa tête est considérablement enflée, et c'est à peine si la flamme d'une bougie présentée devant les yeux influence légèrement la pupille.

Sur leurs prescriptions, des sangsues ont été apposées sur le côté droit du visage, dont les os ont été fracturés.

Clémence Baré, en proie à des attaques nerveuses de temps à autre, nécessite la présence de plusieurs femmes chargées de la maintenir.

Son frère, qui est actuellement au 33e régiment d'infanterie, et un de ses cousins, sont restés près d'elle toute la journée d'hier, mercredi.

Le Parquet, pour la troisième fois depuis le crime, a effectué une descente sur les lieux dans la matinée d'hier. Ces messieurs étaient de retour à midi.

L'enquête ouverte par le juge d'instruction continue et tend de plus en plus à faire croire — ainsi que nous le disions hier — à un crime passionnel.

Des bruits circulent en ville, désignant clairement un jeune homme, dont on se montre même la photographie. Ce jeune homme aurait entretenu une correspondance avec Clémence Barré jusqu'en ces derniers mois. Des lettres, avons-nous dit, ont été saisies par les soins du Parquet.

Toutefois, nous ne pouvons jusqu'à présent, citer de nom, nous entourant des garanties les *plus formelles jusqu'à plus ample informé.*

Fillette empoisonnée

A AUCHY-LES-HESDIN

Un accident mortel vient de jeter le deuil dans une honnête famille d'ouvriers d'Auchy-lès-Hesdin.

Rentrant le soir de son travail, la femme Josse, dont le mari est ouvrier de filature, s'avisa de faire prendre un vomitif à sa petite fille, Elisa, âgée de deux ans et demi, qui depuis plusieurs jours était indisposée.

Elle crut prendre dans l'armoire, un flacon d'ipéca, et en versa une cuillerée qu'elle fit absorber à sa fillette. A peine l'enfant l'avait-elle avalée qu'elle fut prise de convulsions et mourait dans les bras de sa mère.

Un docteur mandé en hâte ne put malheureusement que constater le décès. Il fit ouvrir le placard et l'on constata que la maman avait, par erreur, fait boire à son enfant des gouttes amères de Beaumé, poison très violent.

Les dernières volontés de M. Mention

Le corps de M. Mention, ancien député de la deuxième circonscription de Douai, dont nous avons annoncé le décès, a été transporté avant-hier à Paris et inhumé au Père-Lachaise.

Aucune lettre de faire-part n'a été envoyée par la famille et aucun honneur n'a été rendu au défunt, qui en avait exprimé la volonté formelle.

M. Mention, avant de mourir, avait fait appeler son neveu, M. Bertein, maire de Douai, et lui avait recommandé de donner une somme de dix francs à la personne qui l'ensevelirait. Il désigna le menuisier et le plombier qui devaient fabriquer son cercueil et demanda, en outre, à être transporté à Paris et conduit au Père-Lachaise, dans un corbillard de 6e classe, derrière lequel son neveu seul devait marcher.

CHRONIQUE ELECTORALE

L'Election Sénatoriale du Nord

RECOMPENSE IL Y AURA...

Le *Progrès* se trémoussait hier comme une petite folle. Il proclamait que sous ses coups de plume, Delesalle s'était évanoui et non seulement il chantait à perte d'haleine :

Récompense il y aura
A celui qui le trou... trouvera !

mais encore il épanchait sa joie en latin, — ce qui a dû singulièrement gêner nos « agricoles » habitués plutôt au patois de Desrousseaux !

Mais, au moment précis où le *Progrès* dansait la gigue, commettait une rapsodie et parlait dans la langue de Cicéron, Delesalle lui envoyait à découvert une carte de visite « tapée » — si l'on peut dire !

L'avez-vous reçue, cher confrère ? Et M. Potié, comment va-t-il ? Nous espérons que M. le préfet est remis de son émotion, aussi ?

Ah ! qu'on est impatient de trou... trou... trou... trouver vos explications sur toutes ces choses !

Vous faut-il un peu d'éther ?

Non !

Allons, du courage...

L'Opinion Radicale

DEUX LETTRES

M. J. Simon, délégué sénatorial, nous communique copie d'une lettre qu'il a adressée le 22 décembre au *Progrès du Nord* et que ce journal n'a pas cru devoir insérer :

Houplines, le 22 décembre 1902.

Monsieur le Rédacteur en chef du
Progrès du Nord,

J'ai assisté à la réunion du Congrès sénatorial. Vous dites que le compte-rendu publié par le *Réveil* est fait avec mauvaise foi. Moi, simple profane, je trouve qu'il est plus exact que celui qu'a publié le *Progrès*. Il signale au moins que nombre de radicaux, dont j'étais, sont sortis avant le vote, ce que vous avez oublié de dire.

Vous dites qu'il n'y avait que des républicains dans l'assemblée. Quand vous le voudrez je vous donnerai les noms de certaines personnes qui étaient là et qui sont notoirement connues dans leur canton pour des réactionnaires. L'une d'elles, dernièrement, présidait à Comines le banquet offert à l'archevêque et promenait M. Grousseau dans son canton.

Maintenant, M. le Rédacteur en chef, pourquoi, si M. Potié est si républicain, a-t-il fait des démarches pour conserver les Maristes dans sa commune, et son frère, M. G. Potié, les Lazaristes à Lons ?

Pourriez-vous nous dire aussi pourquoi M. Potié ne s'est pas présenté contre M. Delcourt aux dernières élections législatives ? Une explication à ce sujet éclairerait singulièrement l'attitude actuelle de M. Delaunay et des Méliniste vis-à-vis de M. Potié !

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, mes sincères salutations.

J. SIMON.
délégué sénatorial.

* *

Voici, à titre de document, une autre lettre adressée au Progrès, par M. Mourmant, conseiller municipal de Lille. On remarquera, non sans surprise, que cette lettre datée de « Cette, 30 décembre », a paru dans le *Progrès* mis en vente à Lille, mercredi 31... A moins qu'elle n'ait été télégraphiée ?!

Cette, le 30 décembre 1902.

Monsieur le Rédacteur en chef du
Progrès du Nord,

Un « néophyte » tel que moi fera vraiment preuve d'une trop grande outrecuidance en ayant la prétention de répondre aux deux longues colonnes consacrées par vous, ce matin, à la lettre, que mes amis et moi, nous vous avons adressée le 25 décembre et dont, soit dit en passant, vos explications embarrassées n'infirment en rien le contenu, malgré l'habileté de votre plume.

Vous me permettrez toutefois de vous faire remarquer que si devenant, comme vous le dites, des « collaborateurs occasionnels » au *Réveil du Nord*, nous avons demandé à ce journal de vouloir bien publier le 29 décembre cette lettre qui vous avait été remise le 26 du même mois, la faute en est *uniquement à vous*, qui d'abord avez refusé de l'insérer et ensuite n'avez pas tenu la promesse que vous aviez faite, de la publier, en supprimant deux phrases dont la franchise et le caractère étaient, pensiez-vous, de nature à nuire au candidat que vous défendiez.

Comptant sur votre impartialité pour insérer cette courte rectification, j'en vous prie, Monsieur le Rédacteur en chef, d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

M. MOURMANT.

Dernière Heure

L'Affaire Humbert

PROTESTATION D'UN MAGISTRAT

Paris, 31 décembre. — La *Patrie* enregistrant le bruit que M. Maillet, désigné par l'ex-agent Souffrain comme ayant été le conseiller de Mme Humbert, ne serait autre que M. Maillet conseiller à la Cour de cassation, a fait interviewer par un de ses rédacteurs ce magistrat, qui a protesté contre cette désignation qu'il a qualifié d'infamie.

Il a vu Mme Humbert cinq ou six fois en six ans, et simplement comme magistrat — non comme intime.

INTERROGATOIRE DE PARAYRE

M. Leydet, juge d'instruction, a interrogé, aujourd'hui, M. Parayre, l'homme de confiance de la famille Humbert. Le prévenu était assisté de Me Paul Morel, son avocat.

Quant aux Humbert-Daurignac, ils n'ont pas été extraits de la Conciergerie aujourd'hui.

L'interrogatoire de Parayre a porté surtout sur les lettres signées Muller. On se rappelle que ce nom était celui du pseudo-secrétaire des Crawford. Le juge d'instruction est convaincu que Parayre et Muller ne sont qu'une seule et même personne. Parayre a nié énergiquement.

Suicide sur une tombe

Le Havre, 31 décembre. — Un nommé Petit, âgé d'environ 35 ans, s'est suicidé cet après-midi sur la tombe de sa mère. Ce sont des lettres trouvées sur lui qui ont permis de connaître son identité. Dans une de ces lettres, il disait qu'il se donnait la mort à la suite de chagrin de famille ; il demandait à ce que son corps fût conduit chez son beau-frère et non à la morgue.

Retour des généraux boers au Transvaal

Entrevue avec M. Chamberlain

Capetown, 31 décembre. — Les généraux Botha et Delarey sont arrivés aujourd'hui à Capetown, de retour de l'Europe; la santé du général Botha s'est beaucoup améliorée en cours de route.

Les deux généraux se montrent très discrets au sujet de leur tournée en Europe ; ils disent cependant avoir été l'objet partout d'un accueil chaleureux.

Les généraux quitteront Capetown au plus tôt. Ils se montrent très désireux de se mettre *au courant des derniers évènements politiques* et se proposent de conférer avec M. Chamberlain au sujet de la situation.

Des prisonniers de guerre boers sont arrivés à Simonstown à bord du steamer « Aurania » venant de Colombo.

Une réunion des représentants boers se tiendra dans le courant du mois prochain à Prétoria pour recevoir et examiner le rapport des généraux boers sur leur voyage en Europe. Une députation sera alors nommée pour conférer avec M. Chamberlain.

Violente explosion de gaz

Paris, 31 décembre. — Une formidable explosion mettait en émoi cet après-midi le quartier de la rue Poisson. Une explosion de gaz venait de se produire dans une salle de bains située dans l'appartement de M. Malherbe, au numéro 10.

Il n'y eut heureusement aucun accident de personne mais les dégâts sont très graves. Toutes les vitres des maisons avoisinantes ont été brisées.

AUDACIEUX VOL DANS UNE BANQUE

Paris, 31 décembre. — Un client de la Société générale se présentait ce matin rue de Provence, porteur d'un chèque de 32.000 fr. au nom de son frère, M. C..., commerçant parisien. Ayant reçu cette somme, il était allé s'asseoir devant une table voisine du guichet pour procéder à la vérification.

Au moment de mettre l'argent dans son portefeuille, il constata qu'une liasse de billets représentant 10.000 fr. avait disparu. Il s'informa auprès des personnes qui étaient assises à côté de lui et auprès du personnel ; mais personne ne put lui donner d'indication. Le voleur avait opéré si adroitement que rien ne l'avait désigné à l'attention.

M. C... a déposé une plainte au commissariat de police. Mais l'enquête ouverte n'a donné aucun résultat.

Un mineur écrasé

A LA HALTE D'AVION

Mercredi, vers une heure du matin, quelques secondes avant l'arrivée à la halte d'Avion du train d'ouvriers se dirigeant vers Arras, l'aide-mineur Alexis Pierpont, âgé de dix-huit ans, demeurant à Blangy-les-Arras, se trouvait à l'estaminet Parent, voisin de la halte. Craignant de manquer son train, Pierpont se précipita à travers les voies. Heurtant à un rail, il tomba. La locomotive, passant sur le corps de ce malheureux, lui sépara la tête du tronc.

Le cadavre de cet infortuné jeune homme a été transporté au dépôt des machines de Lens.

Les troubles de Marguerite

Montpellier, 31 décembre. — Les Arabes avaient demandé au président d'avoir la journée du mercredi libre pour célébrer la clôture du Ramadan.

La journée de mercredi n'étant pas férié en France, le président n'a pu accéder à ce désir ; mais pour concilier toutes les parties et permettre aux jurés de passer le 31 décembre en famille, le président a pressé les interrogatoires.

Hier après-midi, il a interrogé vingt-quatre accusés secondaires qui, comme les autres, nient tout.

Le cent sixième accusé, qui nie comme les autres, a été interrogé ce matin, puis l'audience a été levée, à cause des visites officielles du jour de l'an.

Un enfant martyr

DEUX ARRESTATIONS

Paris, 31 décembre. — Une confectionneuse, Louise Gapard, vivant maritalement avec un blanchisseur nommé Hamet, 21, rue Moret, a, par suite de mauvais traitements et de coups causé la mort de son enfant âgé de six mois.

Ce bébé, qui avait été retiré de nourrice en parfaite santé il y a deux mois seulement, n'avait plus été vu des voisins depuis trois ou quatre semaines. On croyait généralement, dans la maison, que la mère l'avait confié à des parents. Jamais on n'entendait, en effet, *ni cris, ni pleurs dans le logement de la confectionneuse.*

Cette nuit, vers deux heures du matin, la concierge fut réveillée par Hamet, qui lui dit:

« Je crois que ma femme a tué son enfant. *En rentrant tout à l'heure, j'ai trouvé le pau*vre gosse étendu sur le lit, sans mouvement, et portant à la tête une blessure qui saigne. »

La concierge monta avec le blanchisseur dans son logement et vit, en effet, que le bébé était dans un état pitoyable. La mère s'était rendormie dans son lit, sans se soucier de l'état de son enfant.

Les gardiens de la paix, prévenus par la concierge, vinrent chercher l'enfant pour le transporter dans une pharmacie. Mais lorsqu'ils virent la gravité de ses blessures, ils arrêtèrent la mère et son amant et les conduisirent au poste.

Un interne d'un hôpital voisin fut appelé pour soigner le bébé. Mais, malgré tout ses efforts, celui-ci expira.

Le corps de l'enfant était couvert d'ecchymoses. Pas une place qui ne fût noire de coups déjà anciens.

Louise Gaspard, qui est une petite femme maigre et brune, d'aspect peu sympathique, ne manifesta aucune émotion de la mort de son enfant. Elle a prétendu qu'elle lui avait donné seulement une gifle un peu violente et qu'il était alors tombé contre la table de nuit, où il s'était fait la blessure qu'il porte à la tête.

Elle a avoué qu'elle battait fréquemment son enfant « parce qu'il était sale ».

Louise Gaspard a été envoyée au Dépôt. Son amant Hamet, qui n'est pas le père de l'enfant martyrisé, a été incarcéré également sous l'inculpation de complicité. Mais les charges qui pèsent sur lui ne sont pas très graves. Il est probable qu'il sera remis en liberté après enquête.

Le corps de l'enfant a été envoyé à la Morgue pour être soumis à l'autopsie.

AU VENEZUELA

Caracas, 31 décembre. — La ville de Barquisimeto, qui était au pouvoir des insurgés commandés par les généraux Solognie et Penaloza, a été reprise par les troupes du gouvernement après un combat de trois jours.

Les insurgés ont eu 112 tués et 325 blessés.

Le gouvernement a également réoccupé San-Carlos et Tinaquillo. La visite du président Castro à la Victoria se rapportait à la direction des opérations par télégraphie.

M. Bowen a été informé que le vapeur hollandais « Prins-Maurits » a pénétré dans un port bloqué par les Anglais, et a déchargé sa cargaison à la suite d'une autorisation spéciale du commandant du « Charybdis ».

Le croiseur italien « Giovanni-Bausan » ayant donné l'ordre au vapeur hollandais de s'éloigner, le commandant anglais déclara qu'il devait terminer le déchargement de sa cargaison. Les Américains considèrent ce fait comme un passe-droit, les navires *américains ne bénéficiant pas des mêmes faveurs.*

Agression dans un train

Bordeaux, 31 décembre. — Mme Giovannopi, âgée de cinquante-huit ans, se trouvait *hier dans le train express qui arrive à Bor*deaux à cinq heures vingt-deux du matin. Elle était seule dans le compartiment de dames. En gare de Langron, un individu pénétra dans le compartiment, se précipite sur elle, lui saisit les deux mains, s'empara de son *porte-monnaie, placé dans une des poches de* son tablier, et contenant une somme de dix francs soixante et un ticket de chemin de fer, puis il redescendit du compartiment et disparut.

Avant que Mme Giovanonni fût revenue de surprise, le train repartait pour Bordeaux. C'est là seulement qu'elle put déposer une plainte et donner le signalement de son agresseur.

LE PRIX DU CHARBON AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 31 décembre. — Il y aurait en *ce moment* à New-York une quantité moins considérable d'anthracite qu'à aucun moment depuis la grève des mineurs.

Le prix du charbon s'est élevé hier à 52 fr. 50 par tonne ; même à ce prix on a en de la peine à s'en procurer.

On aurait commandé hier en Angleterre 200.000 tonnes de charbon anglais pour le compte des Etats-Unis.

SANGLANT DRAME DE FAMILLE

Tours, 31 décembre. — Le nommé Bourreau, 40 ans, jardinier à Langeais, a tiré un coup de revolver sur sa belle-sœur, veuve Depuis, qui refusait de se remarier avec lui.

Bourreau a tenté ensuite de se suicider en se tirant trois coups de son arme dans la figure, mais il ne s'est fait que des blessures peu graves.

Bourreau a été arrêté et conduit à la prison de Chinon.

La veuve Depuis a été blessée au cou.

Les bagarres militaristes de Namur

Namur, 31 décembre. — Les bagarres qui se sont produites à Namur ont eu lieu entre des soldats du régiment de lanciers et des ouvriers.

Les gendarmes, qui avaient reçu des renforts, sont parvenus à refouler les soldats vers la caserne.

Une véritable terreur régnait dans les rues où des dégâts importants ont été commis : des bandes de soldats, sabre au clair, traversaient les rues au pas de course ; plusieurs ont tiré des coups de revolver, qui ont blessé plusieurs personnes.